

Lundi 11 Décembre 2017
Maison Régionale de l'Innovation





Restitution de la journée d'ateliers

Cette première journée Bourgogne-Franche-Comté a réuni une quarantaine de participants d'horizons divers (voir liste en fin de fascicule). Elle a été l'occasion de débattre des enjeux et des défis de l'habitat durable dans notre territoire.

Les outils d'animation utilisés pour cette journée sont extraits de la boîte à outils « **Visions + 21** » issue du design des politiques publiques. Elle a été élaborée pour que les territoires puissent concevoir de manière collective des visions à long terme et questionner leur projet de développement durable. L'expérimentation, avec plusieurs groupes d'acteurs sur le terrain, a permis la mise au point d'une série d'outils modulables dérivés des méthodes développées par SDS pour accompagner les acteurs locaux à construire collectivement une vision d'avenir durable pour le territoire et à transformer/ réinventer les processus et méthodes de coproduction/concertation. Le CEREMA/Dter Est et Centre Est a assuré l'appropriation de ces outils et l'animation de la journée ; un groupe de travail constitué d'Alterre et de la DREAL a planché préalablement à l'adaptation de l'outil au sujet « ville durable ».

Les restitutions ci-après tentent de rendre compte le plus justement possible des productions des différents ateliers de la journée.

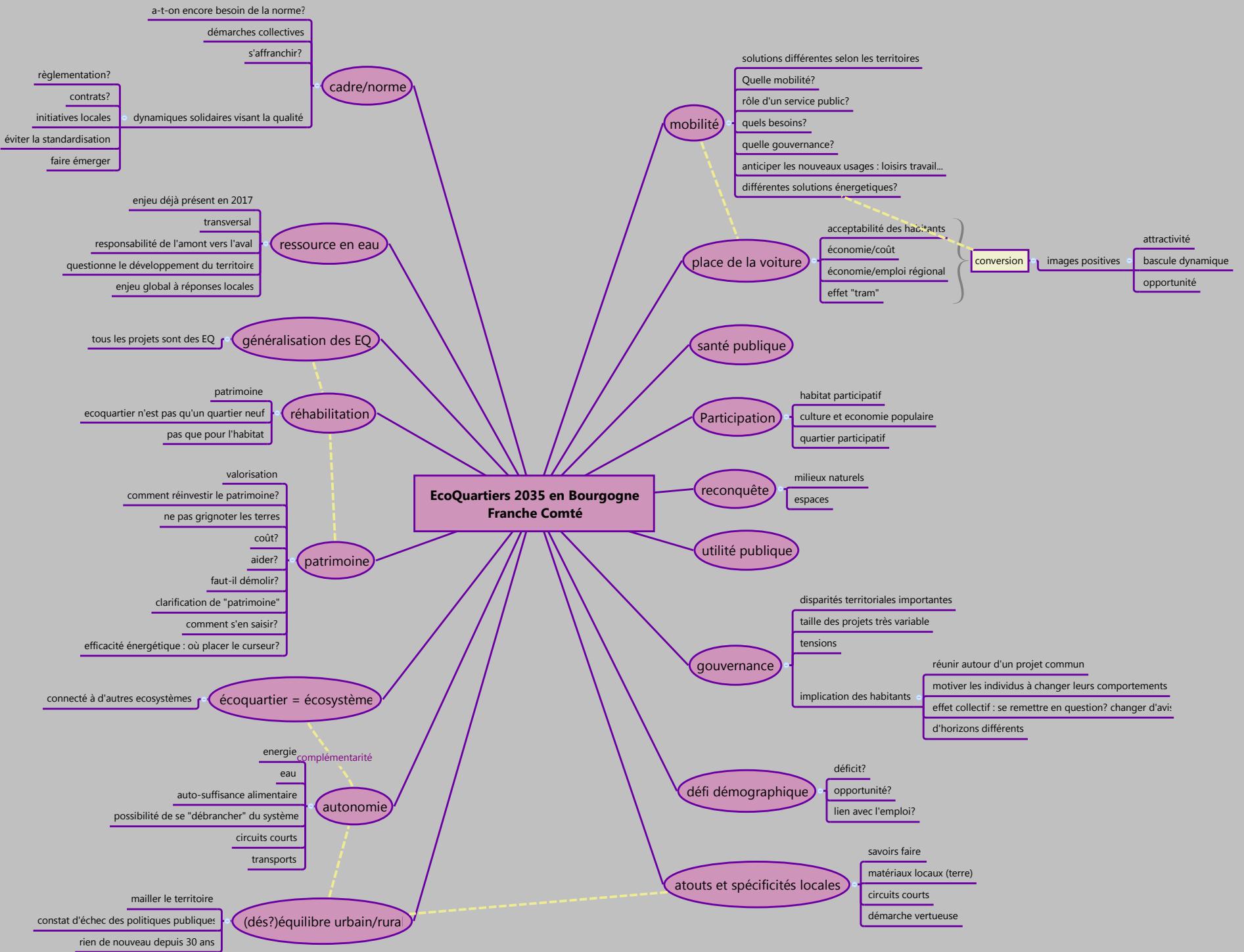
Matin : Atelier1 : séquence « enjeux »

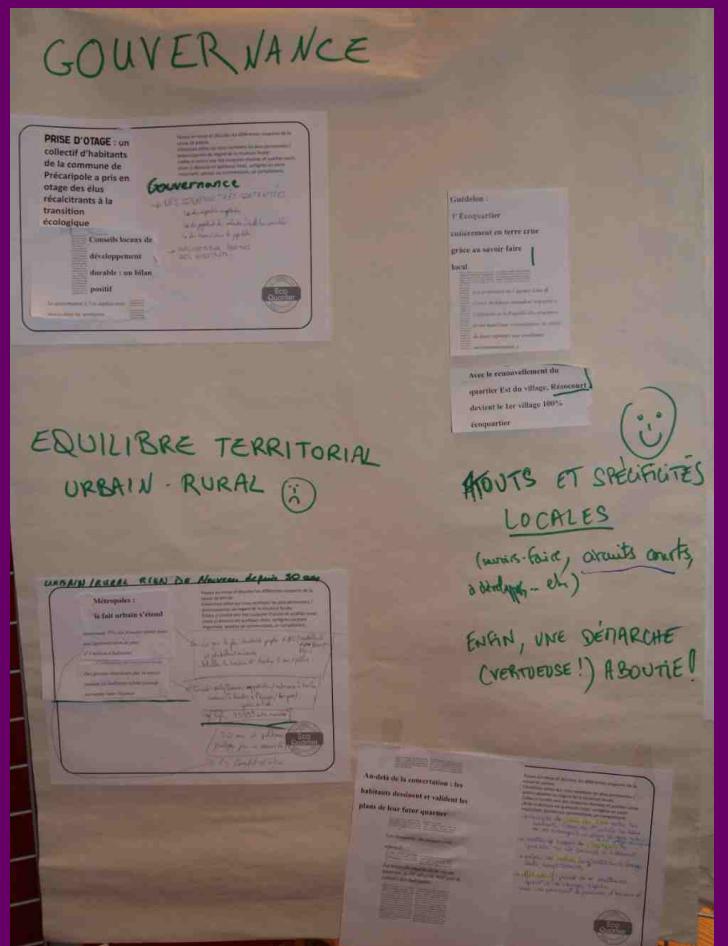
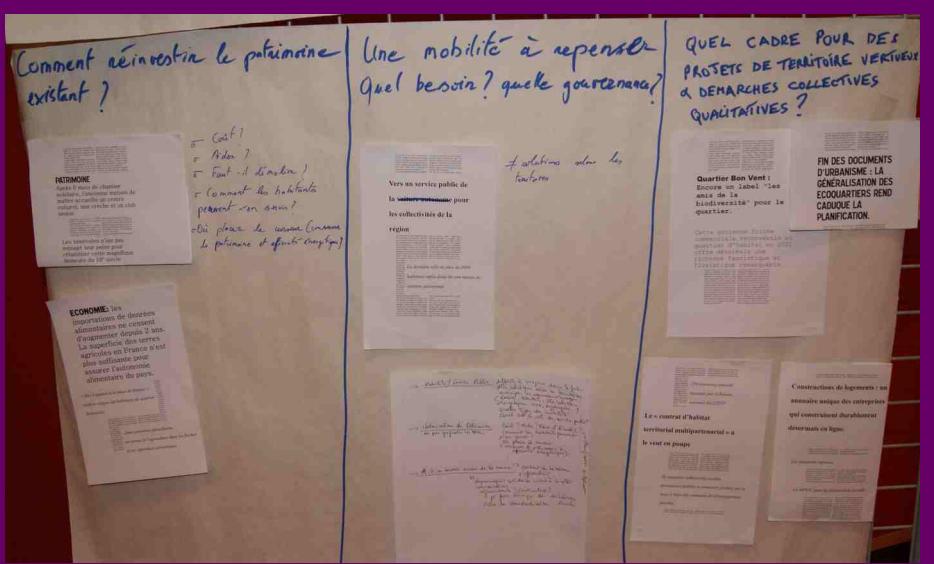
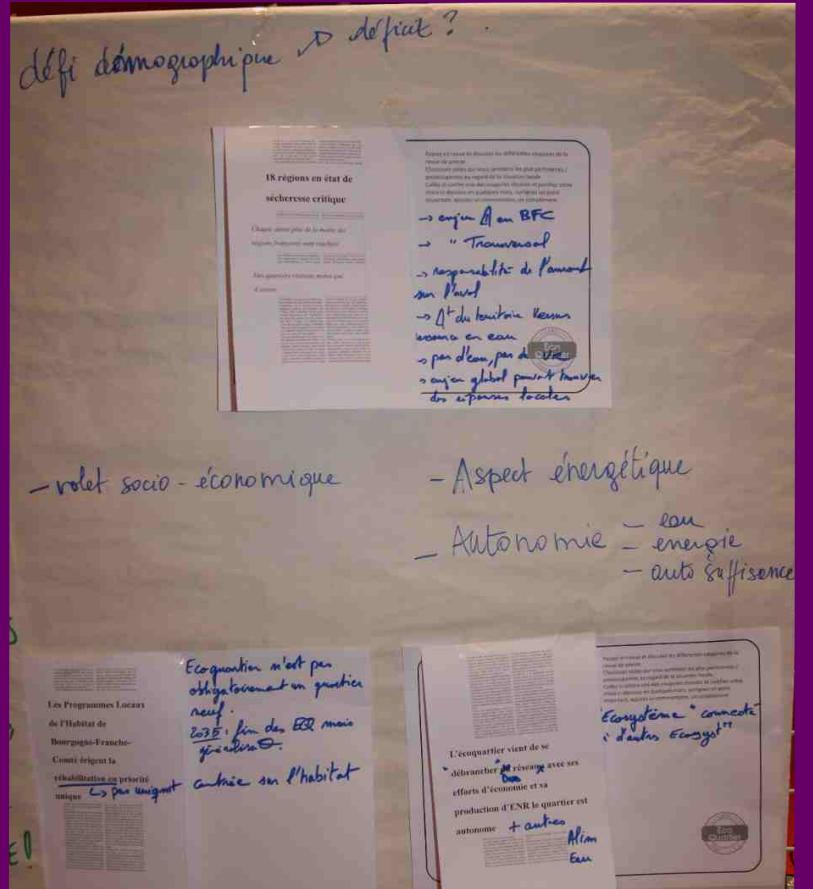
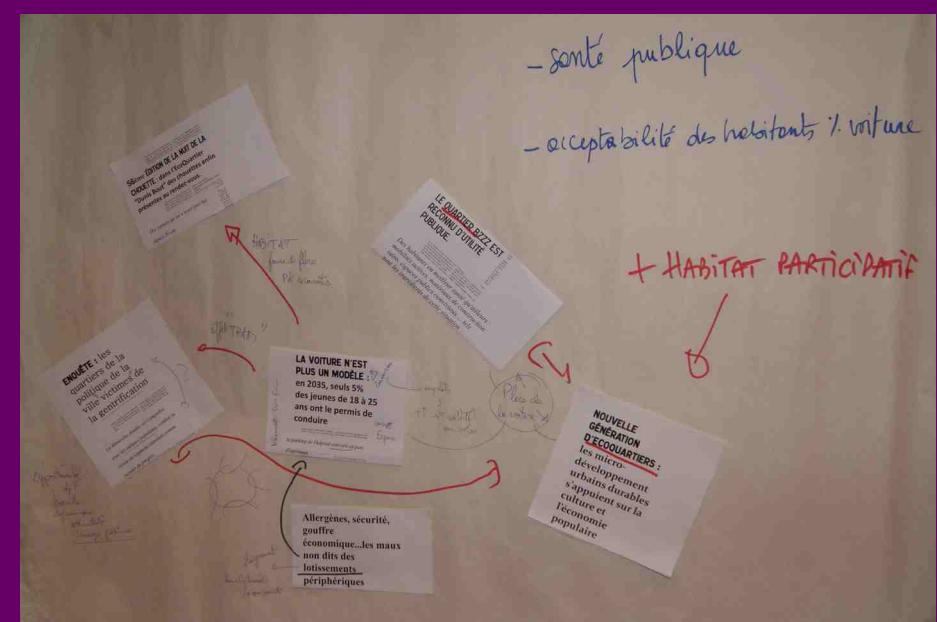
Objectif : faire prendre conscience des grandes variables qui vont impacter le territoire à horizon 2035

Principe :

- Une douzaine d'extraits de journaux fictifs datés de 2035 sont fournis. Les articles ont été élaborés pour l'occasion et adaptés au contexte local.
- En groupe, il s'agit de discuter et sélectionner les articles les plus pertinents pour le territoire et de remplir des fiches de commentaires. Les participants ont été répartis en 5 groupes.
- En plénière, composer au mur un panorama du territoire à l'horizon 2035.
- Organiser le regroupement des thèmes et inviter les auteurs à commenter les éléments de contexte qu'ils ont sélectionnés et d'expliquer leur choix

Pour une lecture facilitée les enjeux choisis ont été classés et sont présentés sur la « carte mentale » ci-après.





Matin : Atelier 2 : séquence défis/ Test de robustesse

Objectif : questionner la résilience des politiques mises en œuvre face aux grands défis qui vont venir impacter le territoire.

Principe :

- Présentation des ecoquartiers à l'horizon 2035 sous forme d'une série de reportages au Journal Télévisé et discussions.
- Travail en groupes : questionnement sur la capacité du territoire à relever ces défis et sur les orientations qu'il doit prendre maintenant pour les relever
- Retour en 2017, qu'est-ce qu'il aurait pu être fait de plus / de mieux ?
- Restitution : sous forme de reportage au JT, à partir d'une grille fournie.

Cet atelier prospectif a été initié à partir de fausses coupures de journaux qui ne sont que des objets stimulant le choix du sujet, la conversation, le débat.

Après avoir choisi la coupure de presse ou inventé un sujet les inspirant, en sous-groupes les participants ont imaginé et décrit le problème et les solutions qu'ils y apportaient sous la forme des reportages télévisés suivants :

- **Le scandale des éco-mouroirs**
- **La crise des immobilisés**
- **Ma région est meilleure que la tienne : la mobilité**
- **Que fait la polistique ?**
- **Nous avons quitté Mocheville !**

Ces JT ont pris des formes très différentes. Merci à tous pour votre imagination et votre implication !



Le scandale des Eco-mouroirs



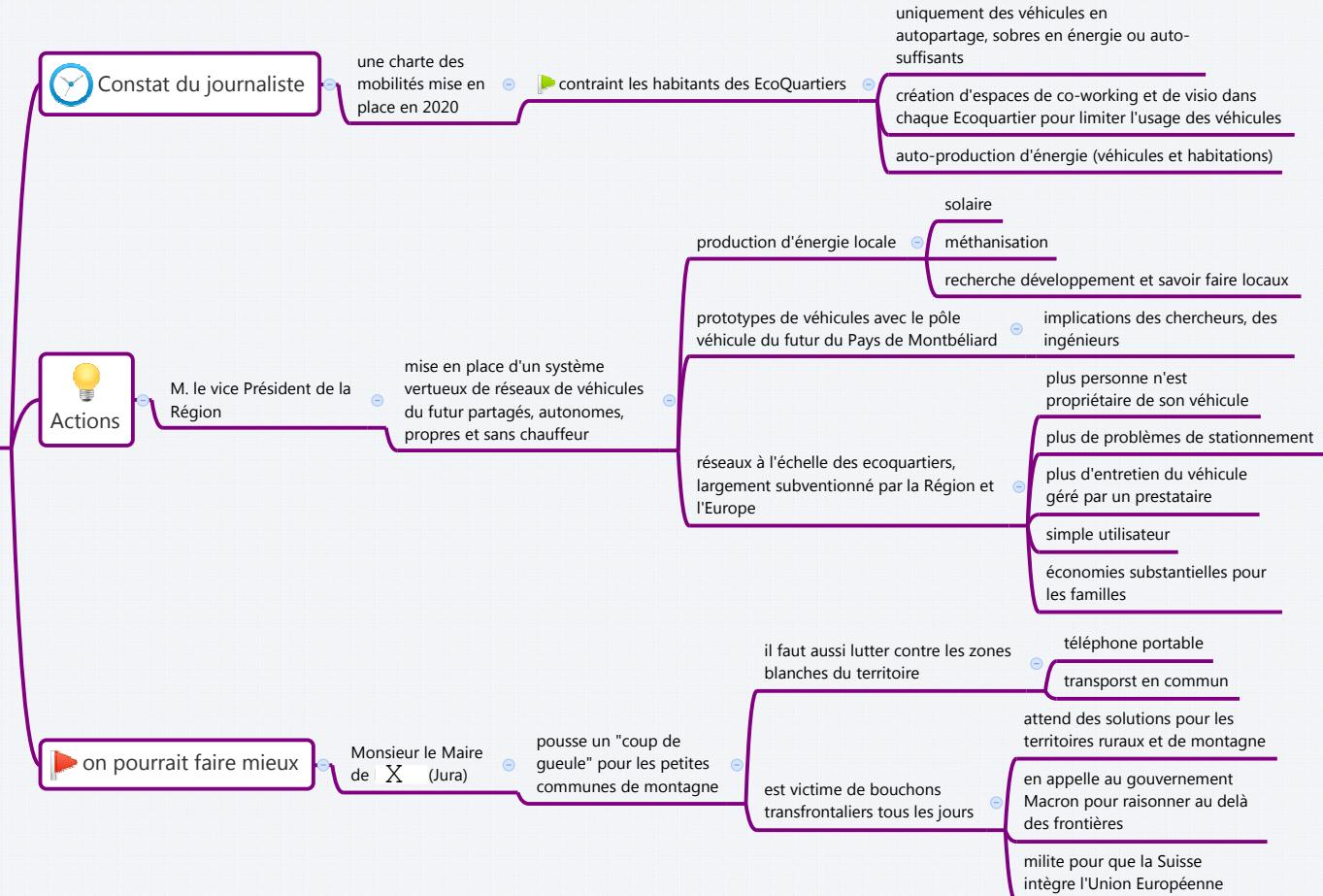


La crise des immobilisés





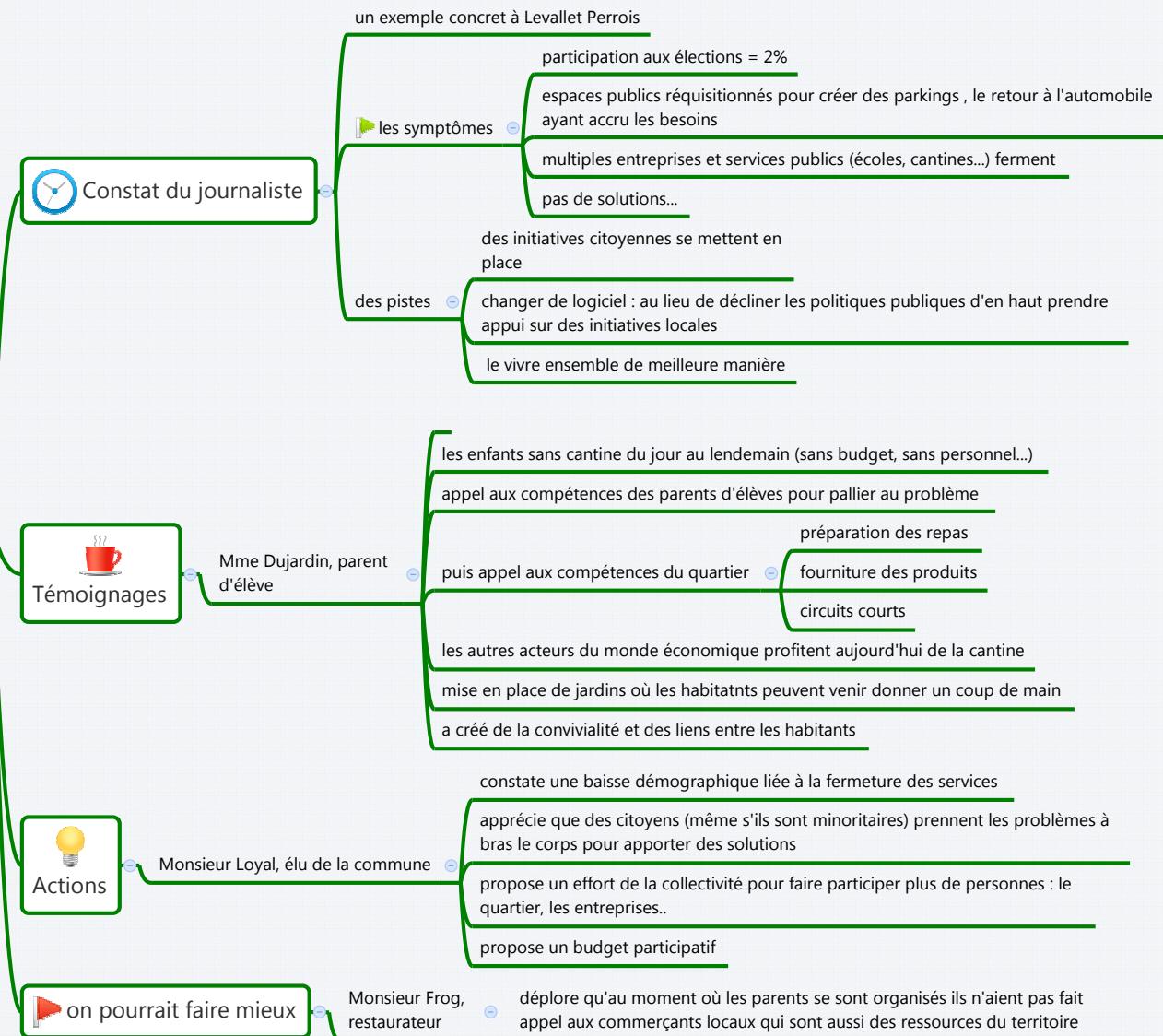
Ma région est meilleure que la tienne : la mobilité





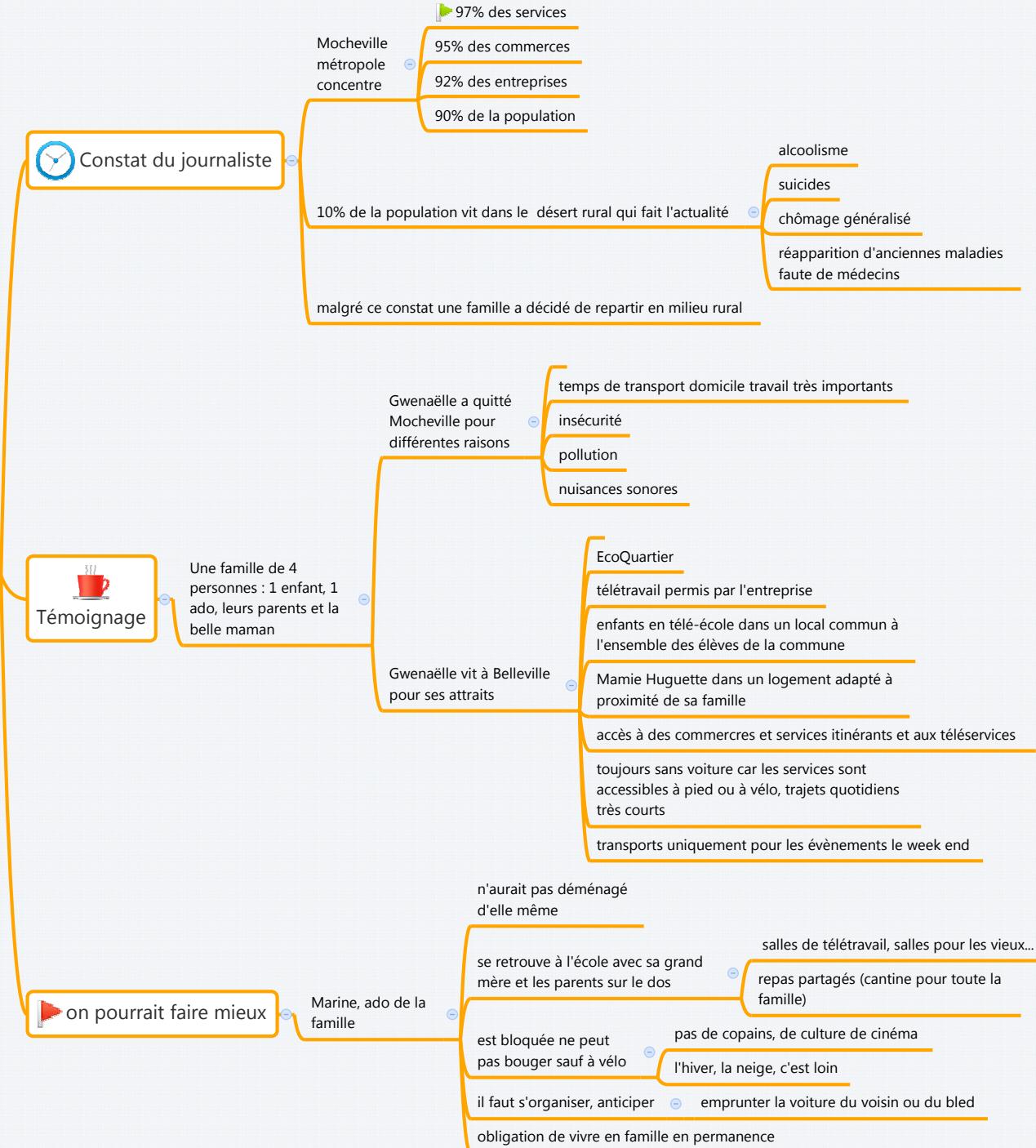
Que fait la polistique?

Reprendre en main la vie de la cité





Nous avons quitté Mocheville !



Après midi : introduction

Contexte de la démarche EcoQuartiers et état des lieux en Bourgogne Franche Comté

- diaporama présenté en séance (avec chiffres mis à jour au 1^{er} Janvier 2018, en annexe)

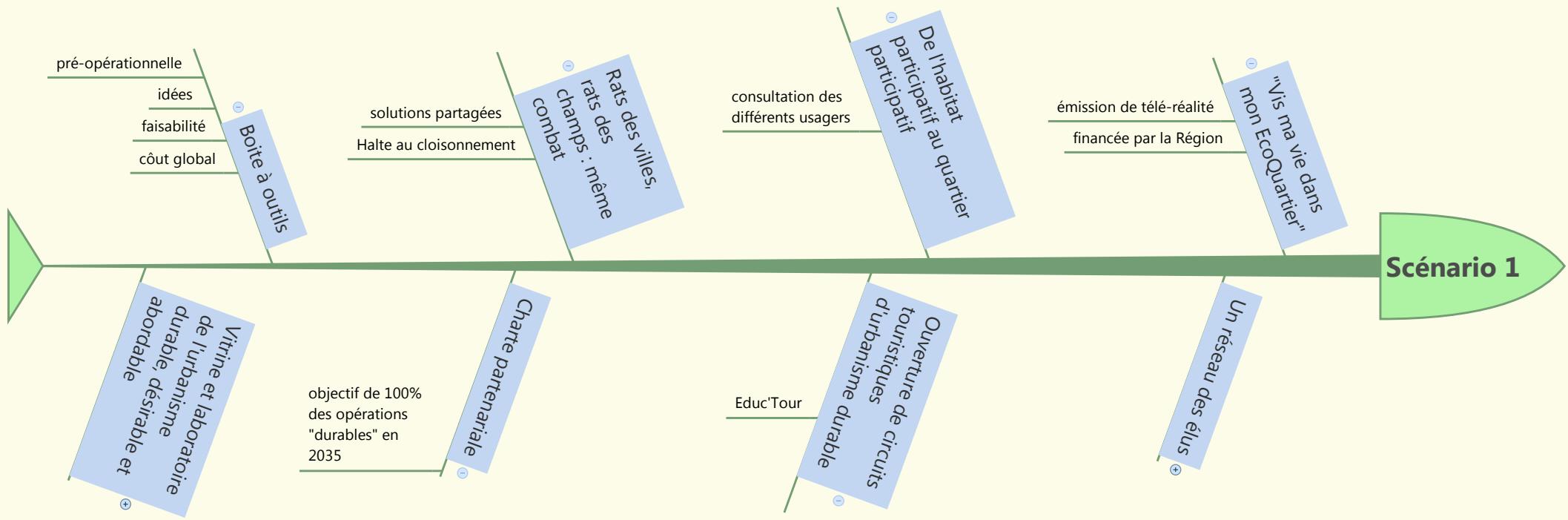
Présentation du film « Le premiers EcoQuartiers de Bourgogne-Franche-Comté »

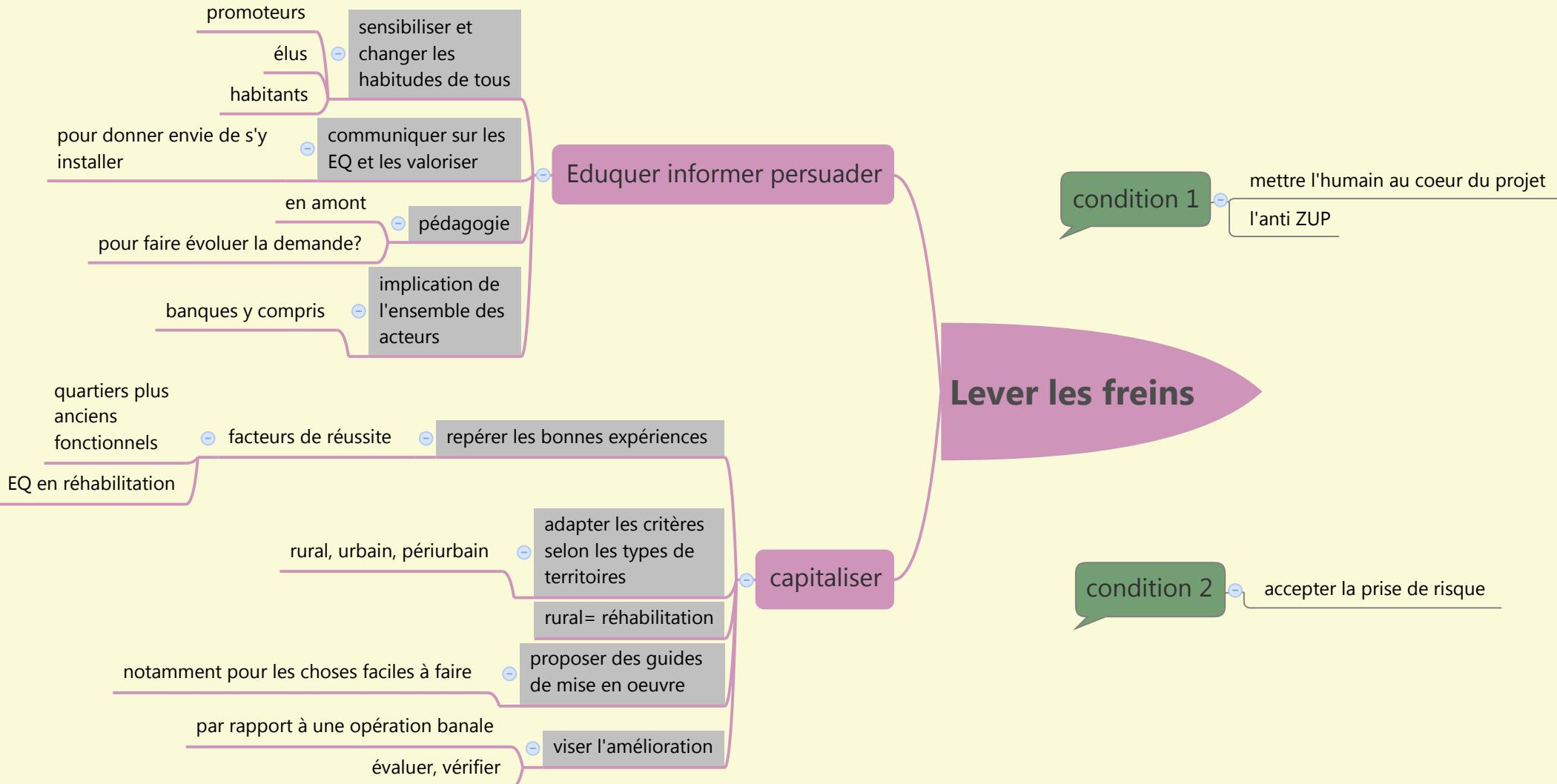


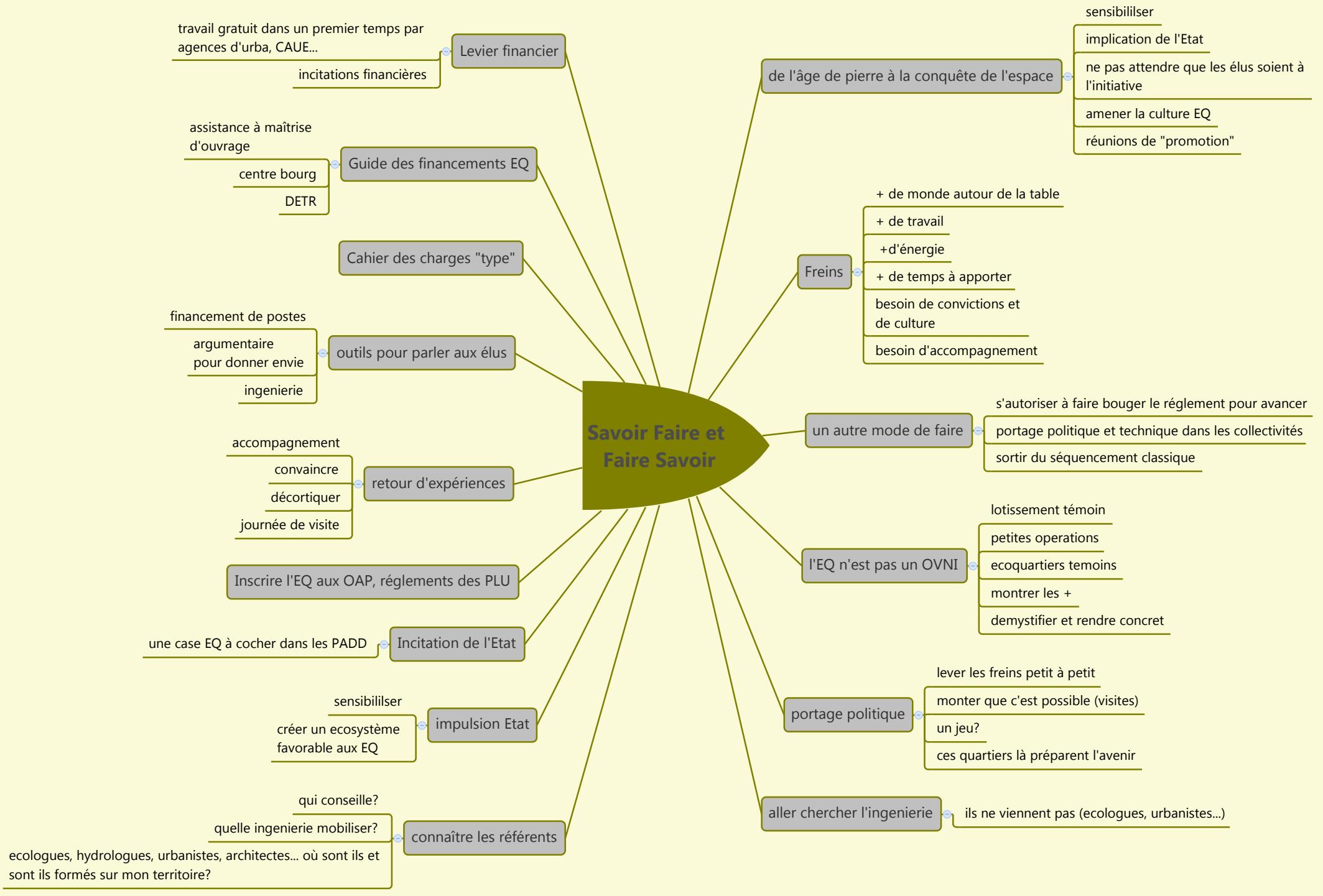
Atelier 3 : séquence scénarios

Pour ce dernier atelier les participants ont été répartis en trois groupes. La mission était de réfléchir aux trajectoires possibles pour aboutir à 100 % d'EcoQuartiers en 2035 : quels outils doit on mettre en place ? Quels modes de faire ? Quelles actions pour le réseau ?

Les trois scénarios produits sont retranscrits ci-après.







Conclusion

Le travail réalisé par tous lors de cette journée et retranscrit ici sans analyse fera l'objet d'une quatrième phase intitulée « distillation collective ». Cette étape a pour objectif de relever les éléments récurrents dans les différents scénarios, les éléments forts et pertinents pour l'action du réseau, les éléments de rupture ou originaux...

Il sera présenté pour discussion lors d'une prochaine réunion du réseau courant 2018.

Enfin, les besoins plus personnels exprimés sur les fiches d'évaluation ont été consignés page suivante ; ces éléments viendront également alimenter la « distillation collective ».

En savoir plus :

Club EcoQuartiers : <http://www.ecoquartiers-club.logement.gouv.fr/>

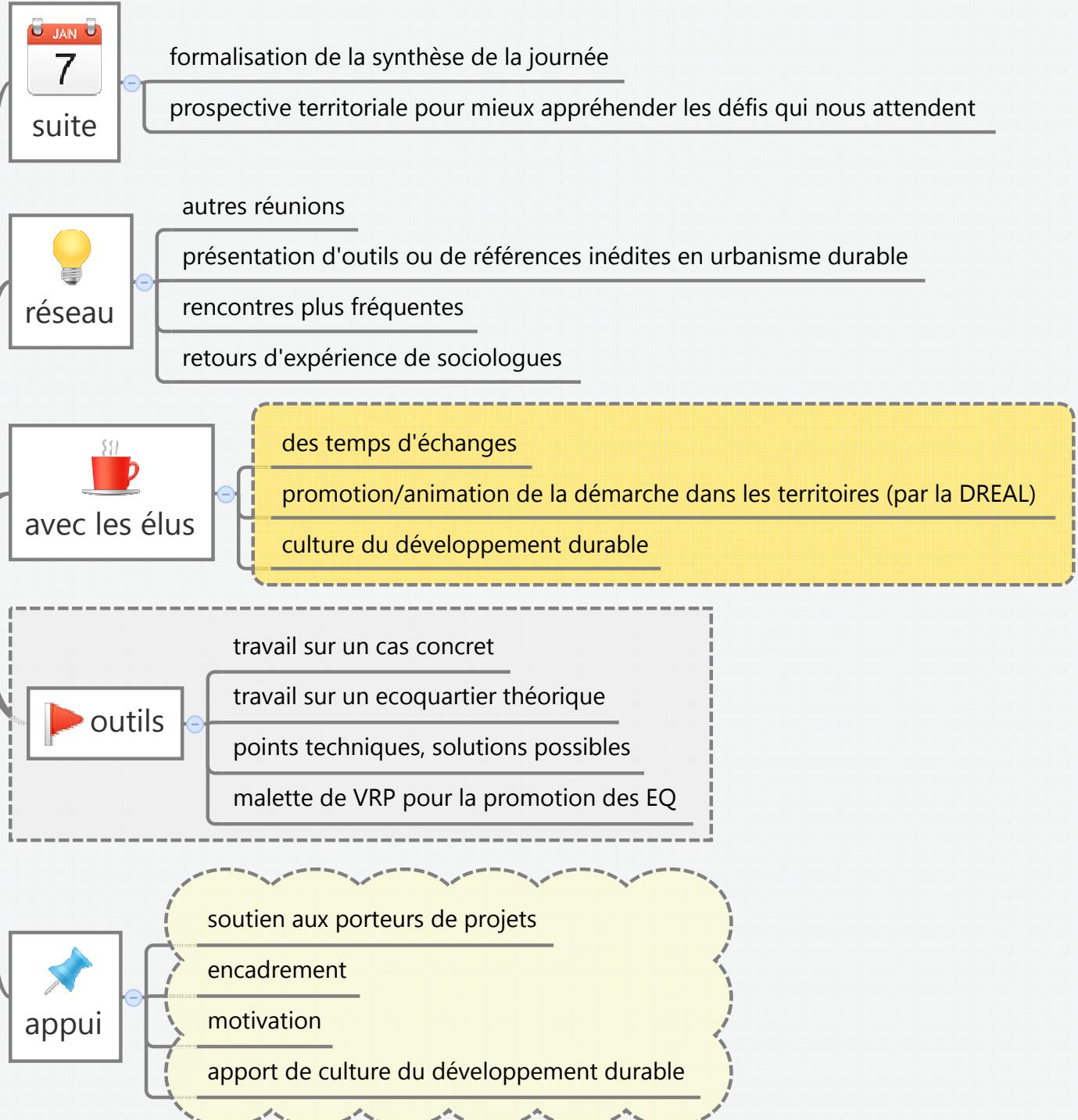
Plateforme EcoQuartiers c <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/>

VISION + 21 : <http://www.sustainable-everyday-project.net/boite-a-outils-visions-21/>



Des participants créatifs malgré la température « BBC » des locaux...!

Besoins exprimés



Liste des participants

Annexe : diaporama présenté en séance (NB : les chiffres ont été mis à jour au 1er Janvier 2018)

Contexte et état des lieux des Ecoquartiers en Bourgogne-Franche-Comté en 2017.

Les correspondants EcoQuartiers en DDT et DREAL

| | | |
|-----------------------|--------------------|--|
| Nièvre | VAILLANT Valerie - | valerie.vaillant@nievre.gouv.fr |
| Haute Saône | FRIQUET Carmen - | carmen.friquet@haute-saone.gouv.fr |
| Yonne | BONNOTE Eric | eric.bonnote@yonne.gouv.fr |
| Saône et Loire | BONTE Gwenhael | gwenhael.bonte@saone-et-loire.gouv.fr |
| Jura | GAVAND Claudine - | claudine.gavand@jura.gouv.fr |
| Côte d'or | PAMPHILE Fabrice - | fabrice.pamphile@cote-dor.gouv.fr |
| Côte d'or | CHAILLAS Michel | michel.chaillas@cote-dor.gouv.fr |
| Territoire de Belfort | MASTERNAK Eve | eve.masternak@territoire-de-belfort.gouv.fr |
| Doubs | BOUVARD Jean-Marc | jean-marc.bouvard@doubs.gouv.fr |
| DREAL | BOUDARD Muriel | muriel.boudard@developpement-durable.gouv.fr |

Les EcoQuartiers de Bourgogne- Franche-Comté

en 2017...





pour rappel



Depuis
2008

La démarche **EcoQuartier**

outil de promotion des opérations
d'aménagement opérationnel
durable



Prezi



Un contexte ancien et touchant toutes les thématiques du développement durable

Outil : *Le cadre de référence Agenda 21*

Des textes et des engagements européens

La charte d'Aalborg (1994)

L'accord de Bristol (2005)

La Charte de Leipzig (2007)

Le pacte energetique européen (2008)

Outil : *Le Référentiel Ville durable européenne – RFSC (2010)*

Des textes et des engagements internationaux

Le concept de Développement durable (1987)

La Charte Action 21 (1992)

Le protocole de Kyoto (1997)

Le protocole de Nagoya (2010)

Des textes français

La loi SRU (2000)

Les RT 2000, 2005, 2012

Les lois Grenelle 1 et 2 ...

Outil : *Le Plan Ville durable (dont EcoQuartier)*



Une démarche qui existe depuis 2008

EcoQuartier

2008

2009 - 2011

2013 – 2014 - 2015

2016 -

... 2018

Lancement du plan ville durable

Premiers travaux sur le référentiel EcoQuartier

Concours EcoQuartier

Concours en 2009 et 2011
De nombreuses candidatures

Mise en place du club EcoQuartier

Sessions de formations

Accompagnement des services de l'Etat

Apparition des EcoQuartier comme site d'expérimentation pour la ville durable

Label EcoQuartier

Passage du concours au label EcoQuartier

Label en 3 étapes

Nouveau référentiel

39 EcoQuartiers labellisés dans tout type de contexte.

Renouveau de la démarche

Mission confiée à Alain Jund (Strasbourg)

Forum le 28/06/16

Travaux sur différentes boîtes à outils : milieu rural

Label en 4 étapes

Parcours national de formation

Session label 2018 à venir

Travaux sur la boîte à outils de l'évaluation, économie circulaire, agriculture urbaine, impacts santé, gouvernance...

Objectif de 1000 EcoQuartiers



Un pilotage à deux
niveaux

Pilotage de la démarche

un niveau national
et un niveau régional

*



Une démarche partenariale

Comité national des partenaires

Conseil scientifique

Commission nationale



Echelon national et ses partenaires



Ministère de l'Egalité des Territoires

Ministère de la transition Ecologique et Solidaire



- ministère de la Culture
- CEREMA
- agences nationales ANRU, ANAH, l'ADEME
- Caisse des Dépôts
- représentations nationales de collectivités (association des maires)
- représentations de professionnels
- écoles d'architectures, d'urbanisme et centres de recherche (CSTB)
- fédération des parcs naturels régionaux
- associations...



Des outils...



Habiter, circuler, travailler :

les multiples facettes des ÉcoQuartiers

En intégrant tous les enjeux de la ville et des territoires durables, les ÉcoQuartiers offrent à leurs habitants des modes de vie fondés sur la prise en compte des ressources locales.



Ressources

Limiter la production des déchets, préserver la ressource en eau et favoriser les énergies renouvelables et de récupération... Depuis les réseaux de chaleur jusqu'aux filières de valorisation et de recyclage, la gestion responsable de la ressource est l'un des objectifs majeurs des EcoQuartiers.

Pilotage et participation

Les ÉcoQuartiers sont des projets collectifs. Parce qu'ils doivent répondre aux besoins de tous, leur gouvernance mobilise tous les acteurs de la ville : élus, gestionnaires et usagers. L'ensemble des parties prenantes est associé à la démarche.

Cadre de vie

Des espaces publics de qualité, jardins, promenades piétonnes, respect de l'identité des lieux et des paysages : les ÉcoQuartiers participent à l'amélioration du cadre de vie et favorisent le lien social.

Référentiel EcoQuartier

20

C'est le nombre d'engagements formalisés dans la Charte des EcoQuartiers.

Concrets et mesurables, ces engagements sont répartis selon quatre domaines : démarche et processus ; cadre de vie et usages ; développement territorial ; préservation des ressources, environnement et climat.

Mixité

Les ÉcoQuartiers visent à répondre aux besoins de chacun pour vivre, se loger, travailler, se divertir : offrir les services et équipements du quotidien (crèches, écoles...), favoriser l'installation de commerçants, programmer des logements abordables...



Bâtiments

Pour concilier qualité architecturale et sobriété énergétique, les EcoQuartiers innovent. Construction bioclimatique, bâtiment à basse consommation d'énergie, voire à énergie positive : adaptées aux situations locales, les solutions concilient bien-être et responsabilité environnementale.

Mobilité

Faciliter les déplacements à pied ou à vélo, relier les centres-villes par les transports collectifs, adapter les modes de circulation aux usages... Les ÉcoQuartiers aident à concevoir des alternatives à l'automobile à toutes les échelles, du quartier à l'intercommunalité.



Les 20 engagements de la Charte des EcoQuartiers

| DÉMARCHE ET PROCESSUS | CADRE DE VIE ET USAGES | DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL | ENVIRONNEMENT ET CLIMAT |
|--|---|---|--|
| 1 Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire | 6 Travailier en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain | 11 Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire | 16 Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques |
| 2 Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie | 7 Mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble et de la solidarité | 12 Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité | 17 Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération |
| 3 Intégrer la dimension financière tout au long du projet | 8 Assurer un cadre de vie sûr et sain | 13 Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts | 18 Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage |
| 4 Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet | 9 Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale | 14 Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacements | 19 Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe |
| 5 Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues | 10 Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site | 15 Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente | 20 Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels |

Référentiel EcoQuartier



Label en 4 étapes

ÉcoQuartier un label en 4 étapes

La stratégie territoriale



L'idée

Le projet

La réalisation



La livraison



La vie du quartier

LABEL ÉTAPE 1 L'ÉcoQuartier en projet

La collectivité signe la Charte EcoQuartier puis lance la phase d'étude du projet.



LABEL ÉTAPE 2 L'ÉcoQuartier en chantier

Une fois le chantier engagé, une expertise est réalisée pour vérifier la conformité du projet à la charte ÉcoQuartier.

LABEL ÉTAPE 3 L'ÉcoQuartier livré

Lorsque l'ÉcoQuartier est livré (ou quasi livré), une expertise est réalisée pour l'obtention du label ÉcoQuartier - étape 3.

LABEL ÉTAPE 4 L'ÉcoQuartier confirmé

Trois ans après l'obtention du label - étape 3, la collectivité mesure la tenue de ses engagements dans le temps. Cette étape est validée par une commission nationale.



MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT
DURABLE



Les ÉcoQuartiers en France

La démarche ÉcoQuartier, portée par le ministère du Logement et de l'Habitat Durable, vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, de construire et de gérer la ville durablement. Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement multifacettes qui intègre tous les enjeux et principes de la ville et des territoires durables. Le label ÉcoQuartier se fonde sur 20 engagements rassemblés dans la Charte des ÉcoQuartiers, qui peuvent s'appliquer à toute opération d'aménagement durable.

[En savoir plus](#)

Tous types Toutes régions Toutes étapes Filtrer

Carte Liste

www.ecoquartiers.logement.gouv.fr

Connectez-vous

muriel.boudard@developpement-dura

Connexion

Mot de passe oublié ?

Je suis une collectivité et je souhaite m'engager dans la démarche ÉcoQuartier

Cliquez pour en savoir plus

Plateforme pour les dossiers d'opérations et site internet



MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE

ECOQUARTIER
le label, le club, le réseau

Le label national EcoQuartier Les opérations inscrites dans la démarche Club EcoQuartier Evaluation Le Comité scientifique La démarche EcoQuartier s'exporte Ressources Documentaires / Bibliothèque

FORMATIONS

- Nouvelles formation 2017

AGENDA

- 14 mars 2017 : Nantes : Atelier EcoQuartier : Prendre en compte les changements climatiques dans l'aménagement
- 23 mars 2017 : Pays de la Loire Angers : 3^{es} rencontres nationales de l'éco-pâturage et de l'animal en ville
- 24-26 février 2017 : Hackathon #HackUrba (Paris)
- 10 février 2017, Bordeaux : 50 ans du secteur sauvegardé

UN Nouvel élan pour les EcoQuartiers

Présentation des 12 nouvelles ambitions pour les EcoQuartiers de demain. Ces propositions, émises dans un rapport par Alain Jund, adjoint au maire de Strasbourg en charge de l'urbanisme et vice-président de l'Eurométropole en charge de la transition énergétique, sont issues d'un travail de concertation réunissant collectivités, (...)

ACTUALITÉS

Liberter • Egalité • Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE

Travaux thématiques

Une intégration patrimoniale et environnementale du projet



Participation citoyenne



Des acteurs locaux engagés



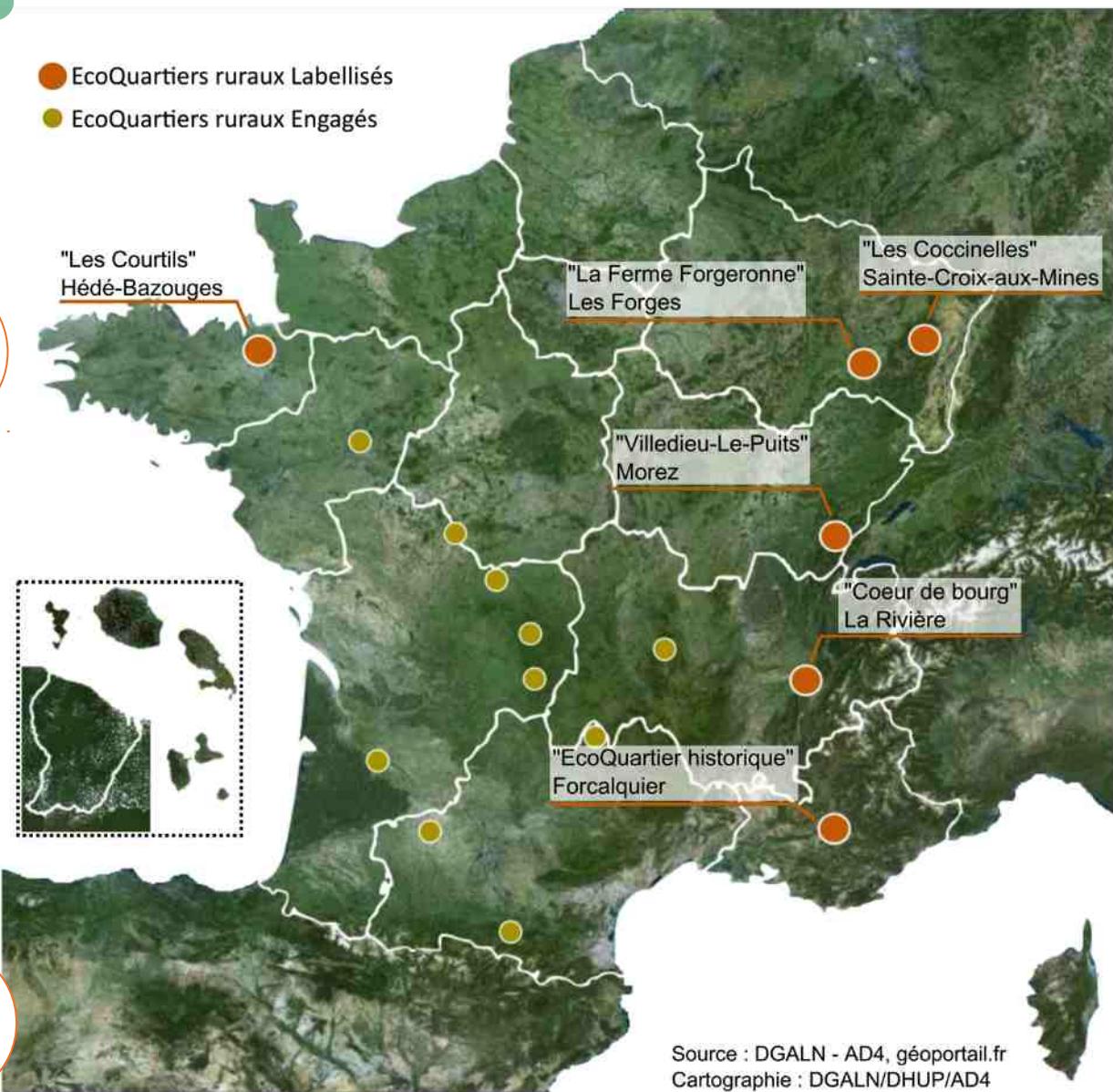
Création de lotissements innovants



Dynamique territoriale de la démarche EcoQuartier en milieu rural

(au 28 juin 2016)

- EcoQuartiers ruraux Labellisés
- EcoQuartiers ruraux Engagés



Source : DGALN - AD4, géoportail.fr
Cartographie : DGALN/DHUP/AD4

Travaux thématiques

Mise en synergie avec d'autres politiques publiques :

- AMI centre bourgs
- Politique de la ville (ANRU)
- Évaluation des impacts santé
- Plan "Action cœur de ville"

...



Au 1^{er} Janvier
2018

LE LABEL ÉCOQUARTIER C'EST :

60

ÉcoQuartiers **ÉTAPE 3**

141

ÉcoQuartiers **ÉTAPE 2**

506

ÉcoQuartiers en projets ou réalisés

174 864

LOGEMENTS

construits ou rénovés dans les ÉcoQuartiers labellisés étape 2 ou 3

38 %

des logements construits ou rénovés dans les ÉcoQuartiers labellisés à l'étape 2 ou 3 sont des

LOGEMENTS SOCIAUX

75 %

des opérations en **RENOUVELLEMENT URBAIN**

30 %

des ÉcoQuartiers labellisés 2 et 3 sont en **MILIEU RURAL**



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Une démarche partenariale

Échelon régional et ses partenaires

Commissions régionales

Réseaux Régionaux :
- DDT(s)/DREAL
-élargi

Des partenaires diversifiés impliqués localement parmi :

- Conseil Régional
- Etat : SGAR, DRAC, CVRH
- ADEME
- CAUE, agences d'urbanisme, maisons d'architecture, parcs naturels régionaux
- représentations de professionnels (cluster EcoChantier...)
- Collectivités engagées dans la démarche EcoQuartiers
- Facultés par le biais des stagiaires
- Des associations... (Caisse des dépôts, Energy Cities,...)
- CEREMA



Une mission ville durable à la DREAL

Bonnes pratiques

Accompagnement

Échanges

Référentiel

Pérennité de la démarche

- Animer les réseaux locaux : DDT(s)/ DREAL et élargi (journée d'ateliers participatifs le 11 décembre 2017)
- Proposer et animer des formations (3 en 2017 : fondamentaux, nature en ville, objectifs environnementaux, 4 prévues en 2018)
- Expertiser les projets des collectivités candidates au label
- Animer la démarche EcoQuartier : accompagnement des labels, organisation de la commission régionale, expertise...
- Repérer les bonnes pratiques en matière d'aménagement durable, et les diffuser



Les EcoQuartiers de Bourgogne- Franche-Comté

en 2018...



Labels en Bourgogne Franche Comté au 1^{er} Janvier 2018

1 label étape 4
1 label étape 3
8 labels étape 2
8 chartes signées



- Etape Commune
- 4 Longvic COTE-D'OR (21)
 - 3 Morez JURA (39)
 - 2 Authume JURA (39)
 - 2 Besançon- Les Vautes DOUBS (25)
 - 2 Besançon-Vauban DOUBS (25)
 - 2 Dijon- Arsenal COTE-D'OR (21)
 - 2 Dijon-Fontaine d'Ouche COTE-D'OR (21)
 - 2 Lavans-les-Saint-Claude JURA (39)
 - 2 Sochaux DOUBS (25)
 - 2 Vieux-Charmont DOUBS (25)
 - 1 Audincourt DOUBS (25)
 - 1 Besançon -Viotte DOUBS (25)
 - 1 Charnay les Mâcon SAONE ET LOIRE (71)
 - 1 Coulanges les Nevers NIEVRE (58)
 - 1 Damparis JURA (39)
 - 1 Dampierre les bois DOUBS (25)
 - 1 Is et Marcilly sur Tilte COTE-D'OR (21)
 - 1 Montferrand le château DOUBS (25)

JE FRANCHIS
LES ÉTAPES



Des outils pour accompagner
les démarches

Des outils...

Accompagnement
Echanges
Bonnes pratiques

JE FRANCHIS
LES ETAPES





Parcours régional de formation



Présentation des différents modules de formations

UN Nouvel élan pour les EcoQuartiers

Les actions de formation EcoQuartier se déclinent cette année en 11 modules bâtis pour correspondre aux attentes des acteurs de l'aménagement durable, collectivités, petites ou grandes, services de l'Etat et partenaires :

Découverte des EcoQuartiers, les fondamentaux

2j

- La démarche EcoQuartier : du plan ville durable au label
- Revue des 4 dimensions et 20 engagements de la démarche EcoQuartier
- Illustration par l'exemple : présentation d'une opération par la collectivité et/ou l'aménageur et visite de terrain
- Les enseignements et retours d'expériences

EcoQuartiers, les objectifs environnementaux de l'aménagement opérationnel durable

2j

- Les prescriptions environnementales dans une opération d'aménagement
- Panorama des outils et du jeu d'acteurs
- Evaluation environnementale, étude d'impact
- Illustrations de la déclinaison d'objectifs environnementaux sur une opération d'aménagement
- Enjeux environnementaux dans la conception et la gestion de l'espace public
- Enjeux environnementaux à l'échelle de la parcelle et du bâtiment

Nature en ville et EcoQuartiers : comprendre pour agir

2,5j

- Appréhender et porter la politique de la nature en ville sur le territoire
- Prendre en compte la nature en ville dans la planification

Aménagement opérationnel et planification urbaine : articuler EcoQuartier et PLU/PLR

2j

- Stratégie de la collectivité et leviers à mobiliser par rapport au projet d'aménagement durable
 - Les principaux outils de planification
 - Les outils de l'aménagement et leurs finalités
- Les 20 engagements EcoQuartier et leur traduction dans le PLU
- Exemples d'articulations entre opération d'aménagement, PLU et autre outils sous forme d'ateliers
- Présentation de différents cas de traduction unique dans le PLU (OAP)
- Les Enseignements
- Questions juridiques liées au droit de l'urbanisme

EcoQuartiers et montage économique des opérations d'aménagement durable

3j

- Le processus global d'élaboration d'un montage financier d'une opération
- Les stratégies et les outils pour maîtriser les coûts et les risques liés au foncier
- Les modalités de financement des équipements publics et les grands postes d'un bilan d'aménagement
- Exercices pratiques sur l'articulation entre bilan d'aménagement et bilan promoteur
- L'impact des choix de programmation et d'aménagement sur les bilans

Urban, de la planification à la mise en œuvre opérationnelle dans une approche systémique de l'aménagement durable urbain, décliné sous la forme de 2 actions différentes : bourg structurant et quartier durable

- Comprendre les logiques et stratégies des acteurs
- Comprendre le fonctionnement de l'aménagement urbain et pouvoir apprécier les interactions entre les différentes politiques urbaines vers une stratégie d'aménagement durable
- Savoir choisir et utiliser les outils juridiques, financiers et fonciers en jouant de leur complémentarité

Urban Quartier durable

3j

Urban Bourg structurant

2j



RFSC, le référentiel européen de la ville durable

- Formation de formateurs « sensibilisation au RFSC / 2h
- Formation d'approfondissement à l'outil RFSC /2j)

2 nouveautés 2017, à destination des agents

- Formation de formateurs « former aux fondamentaux de l'aménagement opérationnel durable » → début mars, sur Paris /2j)
- Correspondants Ville durable, accompagner les collectivités et partenaires dans l'aménagement durable des territoires → 2e semestre 2017 /2j)

Réunions du réseau



la Direction régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
de Bourgogne-Franche-Comté
a le plaisir de vous convier

le 11 décembre 2017
à une journée
d'ateliers participatifs
De 9h30 à 17h

À la Maison Régionale de l'Innovation

Buffet offert par la DREAL

Travaillons ensemble à l'émergence des EcoQuartiers ruraux et urbains de la région Bourgogne Franche Comté en 2035...

collectivités, bailleurs sociaux, aménageurs, conseillers territoriaux, services de l'État,...

Venez partager vos souvenirs du futur ...



- *Ressources, santé, solidarité, gouvernances.... Quels enjeux pour mieux vivre demain ?*
 - *Quels outils pour développer un habitat à haute qualité de vie ajoutée ?*
 - *Quelles transformations de nos pratiques?*



Outils
promotionnels

Fiches de
bonnes pratiques

Les EcoQuartiers de Bourgogne- Franche-Comté

Le film



Préz.



Kaméléon Production tournage été 2017



18 minutes



Sur les opérations labellisées
au 1^{er} janvier 2017

Avec les partenaires de la « chaîne
de fabrication » du quartier

Communes et Quartiers concernés par le film :
Morez (39) – Quartier de Villedieu Le Puits – label
étape 3 en 2014

Vieux Charmont (25) – Quartier du Crépon –
label étape 2 en 2014

Besançon (25) - Quartier des Vaîtes – label étape
2 en 2014

Longvic (21) – Quartier des rives du Bief – label
étape 3 en 2014

Dijon (21) – Quartier de L'arsenal – label étape 2
en 2015

Sochaux (25) – Quartier de La Savoureuse – label
étape 2 en 2016





PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

DREAL Bourgogne-Franche-Comté
Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 3 81 21 67 00 – fax : 33 (0) 3 81 21 69 99
TEMIS, 17 E rue Alain Savary, CS 31269, 25005 BESANCON CEDEX
www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr